

MINISTRE DU COMMERCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU TOURISME

DIRECTION DE LA PROMOTION

AUTORISATION D'OUVERTURE
N°...121... MCT/SG/DGTO/DP

LE MINISTRE DU COMMERCE ET DU TOURISME

Vu la Loi constitutionnelle du 18 Septembre 1995 portant revision des articles 53, 61, 74, 75, 90 et 94 de la constitution du 18 Septembre 1992.

Vu le Décret n° 95-694 du 30 Octobre 1995 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Vu le Décret n° 95-701 du 10 Novembre 1995 portant nomination des membres du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 95-713 du 21 Novembre 1995.

Vu l'Arrêté 2232.94 du 26 Mai portant réglementation des entreprises de voyages et d'animations touristiques.

Vu la Décision N° 040-MINTOUR-SG-DG-DADI du 08 Août 1995 portant licence de classement de l'entreprise "TRANSCONTINENTS"

Vu la demande d'autorisation d'ouverture en date du 08 Septembre 1995 formulée par Monsieur Paul France GIRAUD

A U T O R I S E

La Société "TRANSCONTINENTS", SARL à exploiter une entreprise de voyages et d'animations touristiques, relative à une activité de "GROUND-OPERATOR et d'AGENCE DE VOYAGES"

Forme juridique

: SARL

Siège Social

: 10, Avenue de l'Indépendance ANTANANARIVO

Adresse d'exploitation

: 10, Avenue de l'Indépendance ANTANANARIVO

L'entreprise "TRANSCONTINENTS" a été classée licence B et C suivant la décision sus-citée.

Tout manquement aux engagements pris dans les dossiers de demande de licence et d'ouverture est passible de suspension et ou de retrait de la dite licence.

La non conformité de l'exploitation aux dispositions de l'arrêté n° 2232.94 du 26 Mai 1994 portant réglementation des entreprises de voyages et d'animations touristiques dûment constatées par les agents habilités à cet effet par la Direction Générale du Tourisme est passible de sanctions administratives pouvant aller de la suspension de l'activité au retrait de(s) licence(s) et à la fermeture définitive de l'entreprise.

Antananarivo, le 9 JAN 1996

LE MINISTRE DU COMMERCE
ET DU TOURISME



Henri RAKOTONIRAINY